**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 34 (1905)

Heft: 7

Artikel: Notes d'inspection

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1038810

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

augmenter la subvention. Le bien-être du peuple et le soulagement des communes ainsi obtenus seraient un contre-poids à ces dépenses.

Comme base de l'assurance, il faudrait prendre, plutôt que les communes, les paroisses ou les districts. On élaborera des statuts normaux. Si nous entrons dans cette voie, je crois que nous ferons une œuvre très bonne. Nous marcherons avec les cantons progres-

sistes et ferons honneur à notre pays.

L'œuvre en question une fois établie, je recommande à MM. les instituteurs d'instruire les enfants de l'utilité des assurances. Tant que les assurances ne seront pas suffisamment connues par la jeunesse on s'en désintéressera. Pour combattre cette indifférence, il faut instruire le peuple : on reconnaît, de plus en plus, que l'école est le meilleur moyen de parvenir au peuple et de l'éduquer.

De vifs applaudissements couvrent les dernières paroles du conférencier. M. Oberson, inspecteur, remercie au nom de l'assemblée, M. le Dr Beck de sa belle et savante conférence. Mais il faut, ajoute-t-il, arriver à un résultat pratique. La jeunesse se désintéresse trop de ces caisses d'assurances. L'instituteur doit réagir contre cette tendance, surtout dans les cours de perfectionnement.

Un comité cantonal d'initiative a été créé, mais ce comité ne pourra pas tout faire. Il serait très utile qu'un comité de district fût nommé, et je propose à l'assemblée d'élire ce comité, dans lequel seront représentés le vénérable clergé, tous les cercles de Justice de paix du district et le corps enseignant. Après une courte discussion, cette proposition est adoptée. Le nombre des

membres de ce comité est porté à neuf.

Sont nommés: MM. Ménétrey, rév. curé, à Albeuve; Morard, président, à Bulle; Deschenaux, rév. curé, à Charmey; Demierre, rév. curé, à Broc; Delatena, avocat, à Bulle; Pasquier, député, à Sâles; Morard, député, au Bry; Demierre, directeur, à Bulle; Oberson, inspecteur, à Bulle.

La présidence d'honneur appartient à M. Ody, préfet de la

Gruvère.

Le comité pourra s'adjoindre d'autres membres, choisis parmi les personnes compétentes dans les questions d'assurances et parmi les membres des sociétés de secours mutuels existantes.

La séance a été ouverte et clôturée par un chœur de la Société

de chant des instituteurs de la Gruyère.

GREMION.

# NOTES D'INSPECTION

----

(Suite et fin.)

Plusieurs de nos bons maîtres ont créé des œuvres d'éducation sociales, actuellement très prospères. C'est à savoir : caisses d'épargne scolaires, sociétés de chant, petites conférences, protection des animaux utiles: autant de facteurs qui ont déjà beaucoup contribué à relever le niveau de l'éducation populaire. Il ne s'agit donc pas de délaisser ces moyens que le zèle éclairé de nos instituteurs a su rendre si efficaces. C'est pourquoi nous disons aux membres du corps enseignant: Le moment est venu d'associer plus étroitement l'action de la famille à celle de l'école. Dans ce but, nous aimerions voir s'établir, — dans les grands centres surtout, — des cours d'adultes, qui se donneraient de temps à autre. Dans ces réunions, l'instituteur, aidé du prêtre, pourrait faire comprendre aux parents, dans un langage simple et allant du cœur au cœur, les intérêts matériels et moraux de leurs enfants.

C'est en vain que nous parlerons d'éducation, tant que les parents n'auront pas compris et ne se seront pas intéressés à cette grande œuvre.

Il nous semble aussi que l'on néglige un peu l'éducation patriotique de l'enfant. Les occasions sont nombreuses où le maître peut faire naître des manifestations scolaires de patriotisme, telles que : anniversaires historiques, leçons d'histoire, etc. Un chant, le tableau d'un héros, orné le jour de l'anniversaire d'une bataille, les écussons du canton et de la Confédération placés dans la salle de classe : voilà autant de moyens, propres à faire l'éducation patriotique de nos futurs citoyens fribourgeois.

Un défaut contre lequel les instituteurs — surtout les jeunes débutants — doivent se tenir en garde, c'est la reproduction servile, dans leur enseignement, des leçons qu'ils ont reçues à l'Ecole normale. C'est là une erreur pédagogique, car il n'est pas possible que des leçons, données à des élèves-régents, puissent convenir aux bambins de nos écoles primaires rurales. Ici, tout doit varier: la forme et le fond de la leçon, et il ne faut absolument pas déconcerter l'enfant en lui parlant sur un ton différent du ton ordinaire de la conversation, en lui tenant un un autre langage que le langage usuel. La leçon doit être une causerie sur un sujet ordinaire et non un sermon. Le maître doit parler lentement et posément, et l'enfant doit s'entretenir avec lui. Il va bien sans dire que le langage, pour être simple, n'en sera pas moins correct et clair, l'expression juste, précise et nette. Car, il faut pourtant bien le dire quelques maîtres parlent trop vite et ne sont pas compris du tout. D'autres manquent de clarté dans leur enseignement. C'est le grand écueil. Si l'instituteur est suffisamment clair, il sera compris; s'il est compris, il sera intéressant; s'il est intéressant, ses élèves l'écouteront avec plaisir, et, par suite, feront de rapides progrès.

Parfois — dans nos écoles de campagne surtout — on n'a, pour se faire comprendre qu'à nommer un synonyme. Exemple : cheval pour coursier; colère pour courroux; cure pour presbytère; rond, pour cylindrique, etc. D'autres fois, une simple et courte périphrase, un mot patois même suffiront. Les qu'est-ce que tout courts sont des choses trop vagues, trop abstraites

pour l'école primaire. Il faut procéder par analogie et surtout par des exemples, choisis dans le milieu où l'enfant vit.

Au surplus, quelques instituteurs se reposent beaucoup trop sur leurs manuels de classe. Pour eux, tout est là : enseignement, devoirs, corrections. Ils semblent ignorer que les manuels scolaires ne doivent jouer qu'un rôle tout à fait secondaire dans l'école et être les auxiliaires inséparables des maîtres et non les maîtres dans les leçons. C'est ce que l'on ne veut pas comprendre. De là, le mauvais emploi et, par-ci par-là, l'abus des manuels dans certaines écoles.

Il faut savoir associer l'enseignement oral à celui du livre, combiné avec l'emploi fréquent du tableau noir. En conséquence, si nous voulons bien réussir, il faut le concours indispensable du maître, du livre et du tableau noir.

Voilà bien des choses, connues depuis longtemps, mais qu'il importe de rappeler de temps à autre.

A. P.

# A travers la Corse

Le 24 mars, veille de l'Annonciation, était le jour anniversaire de la mort de M. le chanoine Horner. Quand il se rendit à la clinique du Dr Clément, il s'était déjà tracé un plan de voyage, qu'il comptait hélas! exécuter durant les vacances de Pâques. M. Horner avait une prédilection pour ces courses de vacances, faites en Suisse ou en d'autres pays. En partant pour l'une de ces excursions, qui devait lui procurer quelque délassement, il n'avait garde d'oublier le carnet de poche, confident de ses impressions de chaque jour. Rentré chez lui, après avoir liquidé les affaires les plus pressantes, il se mettait à rédiger d'après ses notes et ses souvenirs le récit de son voyage.

M. le Dr Strago, rév. curé de Marly, a bienveillamment remis à la Rédaction du *Bulletin* l'une ou l'autre de ces relations, pleines de charme et d'intérêt. Nos lecteurs seront heureux d'entendre encore cette voix de M. Horner, qui leur était si familière : defunctus adhuc loquitur.

J'ai visité la Corse à deux reprises et chaque fois durant les vacances de Pâques, en 1897 et en 1902.

Ce qui m'avait déterminé, la première fois, à me rendre dans cette île, ce sont les conseils des PP. Dominicains qui l'avaient habitée: Allez en Corse me répétaient-ils; au mois d'avril, c'est l'un des plus beaux pays du monde. Alors qu'ici l'hiver règne encore en plein, là-bas tout est fleurs et parfum comme en Orient.

La perspective de couper la queue de l'hiver toujours si long, si désagréable, par quelques journées ensoleillées et embaumées de tièdes brises du printemps firent disparaître mes premières hésitations.

Un autre sentiment aiguillonnait aussi ma curiosité, c'était